ANNEXE III

REGLEMENT D'EXAMEN

Mention complémentaire assistance, conseil, vente à distance

REGLEMENT D'EXAMEN

MENTION COMPLEMENTAIRE ASSISTANCE, CONSEIL VENTE A DISTANCE			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilités*, formation professionnelle continue dans un établissement public		Autres candidats	
Epreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Durée
E 1 : Conduite d'activités professionnelles	U 1	5	CCF		orale	40 min
E 2 : Gestion de la relation client	U 2	3	CCF		écrite	3 heures
E 3 : Anglais professionnel	U 3	1	écrite	30 min	écrite	30 min

CCF: contrôle en cours de formation.

^{*} L'habilitation est prononcée conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux conditions d'habilitation pour le contrôle en cours de formation au baccalauréat professionnel, BP et BTS (BOEN du 8/6/95).